

amLeague détaille ses développements à venir

Jean-François Tardiveau le 11/07/2011

amLeague a tenu une réunion jeudi 7 juillet en présence d'investisseurs institutionnels, membres de son club, et des sociétés de gestion concourant dans le championnat dont le 30 juin a marqué le premier anniversaire. La manifestation qui s'est tenue rue Bergère dans les locaux de [BNP Paribas](#) à l'initiative de Cardiff - un des compétiteurs - a été l'occasion pour [Antoine Briant](#), CEO d'amLeague de féliciter les premiers des trois catégories en place dès le 30 juin 2010 (cf. Newsmanagers du 04/07/2011). Puis, le responsable a donné quelques détails supplémentaires sur les projets que sa société compte mener à bien cette année.

Outre les travaux portant sur le mandat Epargne Salariale ISR qui suivent leur cours de façon à ce que ce dernier voit le jour au début ou à la fin du quatrième trimestre, il a été question du mandat Actions Internationales qui sera lancé d'ici fin 2011. Ce seront les Caisses de pension suisses membres du GIP - lui-même membre du club d'amLeague - qui participeront à son élaboration. Mais elles seront accompagnées pour la circonstance d'un ou deux investisseurs français, l'idée étant que le GIP gardera le leadership mais que des membres "correspondants français" ayant participé à l'établissement des mandats "actions Europe" ou "actions Euro" y seront associés. En outre, l'univers d'investissement de ce mandat sera représenté par l'indice Stoxx 1800 et les gérants disposeront de marges de manoeuvre importantes. "Par la suite", a précisé [Antoine Briant](#), "les 50 caisses qui constituent le groupement suisse exigeront de leurs "asset managers" qu'ils participent obligatoirement à l'un ou à plusieurs mandats d'amLeague avant qu'ils leur confient la gestion de capitaux. "

Afin de répondre aux souhaits exprimés par certains investisseurs, amLeague envisage également de franchir une nouvelle étape qui permettra de proposer aux investisseurs des fonds ou mandats investissables. "Ceux-ci pourraient prendre la forme de produits dédiés, présentant aux investisseurs la possibilité de construire eux-mêmes un assemblage de gérants dans des proportions qu'ils définiront, ou de fonds pilotés par des multigérants qui effectueront la meilleure sélection des participants au championnat amLeague, a rappelé [Antoine Briant](#). Dans la pratique, le site internet d'amLeague va être enrichi de façon à permettre notamment de simuler des combinaisons de gérants.

Par ailleurs, le responsable a confié qu'il entendait poursuivre son développement européen en ouvrant, dans les prochains mois, le Club des Investisseurs à des institutions notamment au Danemark et aux Pays-Bas. En attendant, depuis le 8 mars, date de la précédente réunion, le club amLeague compte six investisseurs institutionnels supplémentaires : la [CDC](#), la [CNP](#), le groupe Mornay, [Pacifica](#), [RSI](#) et la Société mutuelle d'assurance des collectivités locales (SMACL).

Enfin, 22 sociétés de gestion françaises et internationales participent au championnat

amLeague, un nombre qu'[Antoine Briant](#) a aussi pour objectif de porter à une cinquantaine d'ici fin 2012.